L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 22 SEPTEMBRE 1865. — Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 22 SEPTEMBRE.

MM. Drake & Markham, rue du Camp, No 56, vendent des bottes en peau de veau, fines, à cinq piastres la paire.

Pour la liste des arrivages et des départs celle des importations, exportations et consignations, et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

ANNONCES
De la deuxième Page.

On trouvera décormais à la deuxième page de l'*Abeille* toutes les annonces de ventes à l'encan et de ventes judiciaires, ainsi que les avis du shérif et des cours.

Et à la troisième page, nombre d'annonces.

FEUILLETON.
Pour le feuilleton, voir la deuxième page.

Ventes à l'encan de ce jour.
Pour l'heure et les détails, voir aux annonces.

Par McCerren & Landry, pour le compte de la succession Gilbert Hawkins, au coin des rues Remparts et Canal—De beaux meubles, de l'argenterie, &c.

Par B. Turpin, à son magasin d'encan—Eaux de vie françaises, vins, liqueurs, vermouth, huile d'olive, sucre, riz, &c.

Par B. Turpin, au poteau 29, 2eme District—Vin de Bordeaux en barriques.

Par E. Roger & Co, à leur salle d'encan—Vitres, outils pour ferblantiers—Et à cinq heures de l'après midi, à la presse Fassman, 45 balles de coton légèrement avarié.

Par J. B. Cronat, à son magasin d'encan—Meubles.

Par J. P. Boisseau, à son magasin d'encan—Du sel de soude légèrement avarié, et du beurre légèrement avarié

Par F. Fernandez, à 10 heures, rue Gallatin, entre Hôpital et Quartier—Le contenu d'une maison de pension et d'un café.

Par E Roger & Co, aux Nos 45 et 47, rue Vieille Levée Verre poli.

Par S. Guinault, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse—Meubles.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue de la Douane—Maïs et son. Aux Nos 27 et 40 de la rue Natchez—Limons.

La proclamation du gouverneur.

Nos lecteurs trouveront plus loin le texte de la proclamation du gouverneur Wells qui ordonne une élection pour le premier lundi (6) de novembre prochain. Ceux qui chercheraient dans ce document une solution de la question tant controversée de la Constitution de 1864, seraient fort désappointés. Le nom de cette Constitution (n'est pas même prononcé tandis qu'on nous apprend que l'élection aura lieu sous certains rapports en conformité avec la loi *qui est la même que celle qui était en vigueur sous la Constitution de 1852*. Il est *légal* et *convenable*, nous dit la proclamation, qu'il y ait une élection de fonctionnaires d'Etat, et d'autre part, il est *requis* que des représentants soient élus le 1er lundi de novembre pour servir dans le 40e congrès des Etats Unis. En outre, la loi dit qu'il y aura le même jour des élections pour les sénateurs et les représentants à la législature de l'Etat. Telles sont les seules raisons légales invoquées par le gouverneur pour ordonner la tenue de ces différentes élections.

Bien que la proclamation évite avec soin de faire la moindre allusion à la Constitution de 1864, on s'aperçoit facilement que c'est décidément en vertu de cet acte que le gouverneur procède. En effet, la législature qu'il convoque ne sera que la continuation de la législature élue sous l'empire de la Constitution de 1864, puisque parmi les sénateurs d'Etat à élire il y en a qui doivent remplir les vacances causées par la mort de M. John Sullivan, par les démissions de MM. John P. Montamat, J. A. Newell, R. B. Jones, et par l'acceptation faite par R B Benson d'un emploi fédéral. Les conditions requises pour voter sont également empruntées au même acte.

M. Wells a voulu évidemment ménager les susceptibilités des populations en évitant de rappeler directement un passé regrettable, mais, tout en lui sachant gré de cette bonne intention, nous pensons qu'il eût été plus digne de faire de nécessité vertu et d'avouer franchement que sa position ne lui permettait pas d'agir autrement.

Comme on le remarquera, le gouverneur n'ordonne pas d'élection pour les emplois locaux. Nous ne le blamerons pas de cette réserve. Les élections locales suscitent toujours une foule de rivalités qui peuvent être la cause de divisions dans les esprits. Or, en ce moment, toutes les préoccupations doivent se tourner vers la grande affaire du jour, la rentrée de la Louisiane dans l'Union. Il ne faut pas que des considérations d'ordre secondaire viennent se jeter à la traverse des graves intérêts qui sont en jeu. Lorsque la législature se réunira, elle aura la faculté d'ordonner des élections municipales et de paroisse pour compléter la restauration du gouvernement civil dans toutes ses branches. D'ici là, il n'y a pas péril en la demeure.

En ce qui concerne les élections au Congrès, nous ne ferons que répéter ce que nous avons dit maintes fois sur la situation. Les envoyés du Sud n'auront aucune chance d'être admis dans la Chambre s'ils n'ont pas l'appui de l'administration. Cet appui sera évidemment refusé à tout homme qui aura pris une part proéminente dans le mouvement sécessionniste. Ceux qui sont dans ce cas doivent, pour le bien même de la cause, se tenir à l'écart. Il est facile de trouver dans notre population des hommes capables et qui, sans avoir jamais cessé d'être dévoués au Sud, n'offrent, cependant, dans leur passé aucune objection sérieuse. Ce n'est pas une affaire de principes, mais simplement une question de tactique. Il faut accepter la situation telle qu'elle est, avec toutes ses nécessités C'est ce que comprendra, sans nul doute, la convention démocratique qui doit se réunir dans notre ville pour désigner les candidatures du parti. Jamais représentants n'auront eu une mission plus délicate, plus difficile à remplir, que celle dont seront chargés les hommes que la Louisiane et les autres Etats du Sud va envoyer à Washington. Tous les véritables conservateurs, dans le Sud, sont d'accord sur le but à atteindre, sur les résultats à obtenir. Il ne s'agit donc que de choisir des hommes ayant assez d'expérience, de sagacité et d'influence personnelle pour concilier les éléments divers sans l'appui desquels le succès est impossible. Que les délégués se pénètrent bien de la difficulté du rôle que les représentants seront appelés à jouer à Washington, et qu'ils recherchent parmi les candidats qui seront présentés ceux qui ont au plus haut degré les qualités requises pour bien s'en acquitter.

La législature d'Etat aura également une tâche fort grave, et il importe de n'y envoyer que des hommes sérieux, capables, intègres, ayant réellement à cœur le salut de l'Etat, et non des agitateurs politiques vivant seulement à l'avancement de leur fortune personnelle. Le champ est plus libre pour le choix des représentants et des sénateurs d'Etat, et les considérations que nous avons fait valoir pour l'exclusion des citoyens compromis dans la sécession n'ont plus, dans ce cas, la même force. Ce qu'il nous faut surtout dans la prochaine législature, ce sont des administrateurs, des hommes d'affaires ayant de l'expérience, des planteurs au courant des questions à résoudre et quelques bons légistes. Mais qu'on nous fasse grâce des candidats qui ne recherchent une place au Sénat et à la Chambre que pour toucher des émoluments de quelques piastres par jour, ou pour se faire les courtiers de projets de loi présentés dans un intérêt individuel.

Il est assez facile de faire de bonnes nominations, car les éléments ne manquent pas pour constituer une excellente assemblée. Malheureusement il est arrivé trop souvent que les gens les plus propres à bien gérer les affaires du pays ont refusé de s'y consacrer. En temps ordinaire, cette indifférence était blamable, dans la crise actuelle elle serait coupable et en même temps maladroite. Tout sacrifice fait à la cause générale est un bénéfice acquis à chaque intérêt particulier, et ceux qui ont les plus gros intérêts, tout homme intelligent le comprendra, doivent être les premiers à mettre leur temps et leur capacité au service de la chose publique.

Le Southern Star—Nous ne désirons pas prolonger la discussion entamée par le *Southern Star*, et sans relever le ton peu aimable de sa réplique, nous nous contenterons de rectifier l'erreur contenue dans sa revue des journaux. Nous n'avons pas dit que nous avions toujours approuvé et que nous approuvions encore *la conduite* du gouverneur Wells et celle du maire Kennedy; nous avons dit que nous avions rendu justice à leurs "excellentes intentions." Plus bas nous ajoutions "notre devoir n'était-il pas de les avertir du danger et de signaler la faute si, dans notre conviction il y avait faute? C'est ce que nous avons fait, &c". C'est ce que nous continuerons à faire sans parti pris sans passion et comme il convient à un journaliste consciencieux.

La publication de la proclamation—On a généralement été surpris de voir que la proclamation du gouverneur Wells, si impatiemment attendue par tout le monde, n'avait parue que dans le journal officiel, L'*Abeille* aurait fait paraître, sans aucune charge pour le trésor, ce document en anglais et en français si, conformément à l'usage qui a été suivi depuis plusieurs années, une copie de la proclamation lui eût été fournie. Il est regrettable que le gouverneur ait cru devoir s'écarter, dans cette circonstance, de ses propres précédents. Tant que le *Picayune* a été le journal officiel, nous avons toujours obtenu sans difficulté des épreuves de tous les documents émanant du bureau du gouverneur ou de celui du maire.

Nouveau district militaire en Louisiane—La partie du département de la Louisiane, comprise entre le Mississippi, à l'est, le Washita à l'ouest et la Rivière Rouge au sud, formera un district séparé qui sera désigné par le nom de District du Nord Est de la Louisiane, Par ordre du major général Canby, le brigadier-général C. G. Doolittle, des Volontaires des Etats Unis, est assigné au commandement de ce nouveau district militaire, dont le quartier général sera à Monroe.

Service d'express sur le chemin de Jackson—M. J. B. Chandler a établi sur la ligne du chemin de fer de Jackson un service d'express pour le transport des lettres et des journaux à toutes les stations et dans l'intérieur, qui suppléera avantageusement à l'absence des communications postales. L'entreprise de M Chandler servira les abonnés de l'*Abeille* et de quelques autres journaux dans le voisinage des stations du chemin de fer de Jackson et du chemin de fer "Southern and Mississippi Central" et dans celui de Homesville, Liberty, Monticello, Union Church, Fayette, Caseville, Gallatin, Pine Bluff.

Les journaux seront délivrés aux abonnés francs de port, mais moyennant le droit de postage aux Etats Unis. Magnolia étant le seul bureau de poste entre la Nouvelle Orléans et Jackson, les lettres mises à la poste ou les paquets envoyés là par le Commercial Express à l'agent de "Chandler's News Express" seront expédiées à destination.

Le bureau de M. Chandler à la Nouvelle Orléans est rue Carondelet No 48 Il fait des avances sur consignations de produits et se charge de remplir les ordres pour la campagne.

Bibliothèque et instruments de chirurgie—Mardi prochain, 26 du courant, il sera vendu par le ministère de MM. Nelligan & Von Zinken, encanteurs, au No 139 de la rue de la Douane, les meubles, les instruments de chirurgie et la bibliothèque de feu le Dr. F G. Grail, quelques appareils mécaniques, de l'argenterie, &c. &c.

Correspondance officielle
Entre le général Canby et le maire Kennedy.

Nous avons trouvé hier matin, dans le *Southern Star*, toute la correspondance officielle qui a été échangée entre le général Canby et le maire Kennedy, au sujet des wharves de la ville. Nous ne pouvons la reproduire en entier attendu qu'elle remplirait à elle seule une bonne partie de notre numéro, mais nous en ferons un résumé suffisamment étendu pour que tout le monde puisse saisir l'intérêt de cette question parfaitement locale.

La première pièce est une lettre, datée du 23 août, adressée au maire Kennedy, suivant les instructions du général Canby, par le brigadier général Geo. L. Andrews, son chef d'état-major, lequel on il est notifié au maire que telles parties des quais ont été réservées pour des besoins militaires et que ces parties ne devront entrer dans aucun engagement relatif au fermage des levées et des débarcadères par la ville.

Les parties réservées sont: un espace de quai entre les rues Religieuses et Jackson, 300 pieds devant la Douane, sur 120 pieds de profondeur, un espace entre les rues Première et Quatrième, les levées et les débarcadères entre les rues Julie et Lafayette, et l'espace occupé par le chemin de fer de la rue St-Joseph, tant que les Etats-Unis voudront s'en servir.

Le major-général commandant réaffirme le titre des Etats-Unis sur tous les wharves et levées comme propriété capturée. Ce titre n'a pas encore été abandonné par le département de l'exécutif du gouvernement général, et jusqu'à ce que cela soit fait, il ne peut être disposé à long terme d'aucune partie de cette propriété.

Il est dit de plus dans cette lettre que le général Canby n'a appris que par accident le projet de ferme des wharves, et qu'il demande à être informé à l'avenir de toutes les affaires que les autorités de la ville auraient en vue et dans lesquelles les Etats Unis pourraient être intéressés.

Le 24 août, M. Hu. Kennedy, sans perdre de temps répondit qu'il n'avait pas la moindre idée que les débarcadères ou wharves de la ville pussent être réclamés comme propriété par les Etats Unis et qu'il enfreignît aucun de leurs droits en les affermant, que la ville était dans une grande gêne financière et qu'il n'avait vu que ce moyen de l'en sortir, qu'on demandait $200,000 pour réparer les wharves et que le trésor de la ville ne pouvait pas même faire face à la dette flottante, que depuis quatre ans, il y avait chaque année des milliers de contribuables incapables de payer leurs taxes; que dans cette situation, il fallait ou affermer les wharves ou les abandonner à l'autorité fédérale pour qu'elle fit elle-même les avances nécessaires à leur conservation.

M. Kennedy ajoute qu'il est obligé d'annuler les contrats déjà faits, qu'il le regrette vivement et qu'il a lieu de penser que le Président sera désappointé lui-même attendu qu'il lui avait exprimé l'intention, il y a quelques mois, de faire régler promptement et équitablement toutes les réclamations que la ville pourrait exercer honorablement contre le gouvernement.

A la même date M. Kennedy adresse aussi au gouverneur Wells une lettre, contenant celle du brigadier général Andrews, et où il explique la situation de la ville. La dette se compose de $10,108 436 et de $2,741,000 de circulation, en tout $12,859,436; sans compter les réclamations courantes et les dettes non réglées qui feraient monter le total général à au moins 13 millions de piastres.

Il est dit dans cette seconde lettre du Maire Kennedy que plus de 8000 procès pour taxes arriérées ont été intentés par ordre militaire, et que deux ou trois mille personnes qui n'ont pas payé l'année dernière, doivent être ajoutées aux contribuables délinquants des années précédentes.

A la lettre du maire, sous la date du 24 août, le général Canby répond, à la date du 4 septembre, qu'il demandera au département de la guerre la nomination d'une commission qui indiquera les parties de port ou de débarcadère qui devront être réservées pour l'usage des Etats Unis et que dans cette réserve on aura égard, sans doute, aux intérêts commerciaux de la Nlle Orléans, qu'il fera tout ce qu'il pourra pour hâter le règlement de cette affaire et qu'il ne doute pas, du reste, que la Nlle Orléans ne soit tôt ou tard rétablie dans tous ses droits.

Le général Canby ajoute que le gouvernement des Etats Unis loin d'être responsable de la gêne financière où se trouve la ville, a avancé beaucoup d'argent pour remplir, à diverses fins, des œuvres de charité envers les pauvres, et que de ces sommes, ainsi détournées de leur destination primitive, tous les commandants militaires qui se sont succédé sont ainsi que lui-même tenus pour responsables.

Le maire Kennedy réplique à cette dernière lettre du général Canby en exposant ses plans financiers, qui auraient pour résultat une économie d'un million de piastres, s'il était libre de les mettre en pratique; il dit qu'il regrette amèrement de les voir entravés par les objections ou oppositions de l'autorité militaire.

Le maire Kennedy termine sa lettre par ces paroles:

"Regrettant sincèrement, général, mon impuissance à remplir mes devoirs administratifs d'une manière qui vous soit agréable, tout en me conformant aux instructions reçues du Président, et renouvelant l'assurance que rien ne me détournera de la ligne de conduite qu'il a prescrite, même à l'égard des plus petits détails, j'ai l'honneur d'être, général,

Votre respectueux et obéissant serviteur,

Hu. Kennedy, maire.

POSTSCRIPT.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*.

ARRIVEE DE L'*AUSTRALIAN*.

Marché de Liverpool.

DEMONSTRATION DES FENIANS.

DISPARITION DU CHOLÉRA.

L'incendie à Stamboul.

MARCHÉS DE LIVERPOOL.

Marchés de New York.

New York, 21 septembre—Le steamer Australian, parti de Queenstown le 10, vient d'arriver.

Le coton était calme, le middling coté à 18 3/4. Les céréales fléchissaient, pas de changement dans les provisions, le café tenu ferme, et le sucre en hausse.

Les troubles occasionnés par les *Fenians* éclataient de toutes parts. Le gouvernement faisait stationner des chaloupes canonnières sur les côtes occidentales d'Irlande.

Le choléra avait disparu de Constantinople.

Vingt mille personnes se trouvaient sans abri, par suite de l'incendie.

La conférence à Gastein paraît n'avoir pas satisfait les gouvernements d'Angleterre, de France et de Russie.

New York, 19 septembre—Le vapeur *Damascus*, parti de Liverpool le 8 septembre, est arrivé.

Coton ferme, et hausse.

Ventes de la semaine: 120,000 balles.

Pas de mouvement dans les céréales.

Marché de Manchester actif.

Marchés de New York.

Coton ferme, avec des ventes de 3,000 balles

Provisions fermes

Change sur Londres 110.

Or actif à 144.

Nouvelles télégraphiques

(Télégrammes des 18, 19 et 20 septembre)

On écrit de Washington que le juge Paschal et d'autres éminents citoyens y séjournent pour presser la mise en liberté de Jeff Davis.

Un train a roulé de Philadelphie à Lynchburgh, Virginie, sans changement de wagons.

La réclamation des banques de Richmond sur les sommes en espèces trouvées dans les bagages de Jeff. Davis lors de son arrestation en Géorgie, repose sur un terrain très peu satisfaisant. On peut prouver que l'argent fut emporté de Richmond comme propriété confédérée, et qu'une partie a été employée pour payer les troupes.

Wirz, dans la séance de la cour du 18, a été emporté hors de l'enceinte du tribunal, sous une garde militaire qui ne l'a pas quitté pendant qu'il était étendu sur un sopha, dans un état de faiblesse extrême. Un médecin de la prison de vieux capitole, lui a administré de l'éther.

La cour s'ajournera demain par suite de l'absence du major Geary.

Les prêtres catholiques romains que Wirz désirait voir, n'ont pas encore eu une entrevue avec lui, le délai vient du temps qu'il a fallu pour obtenir des passes du département de la guerre.

Affaires de l'Amérique du Sud.

Les derniers journaux de Buenos Ayres reçus à New York disent que le peuple de la Confédération Argentine est lent à joindre l'armée qui opère contre le Paraguay.

Le général Urquiza dit qu'il considère la lutte comme si sacrée qu'il rejoindrait les légions en campagne quand même il serait abandonné de ses fils.

Le gouvernement argentin a pris des arrangements pour lever des troupes en Europe afin de chasser les Paraguayens de la province brésilienne de Rio Grande.

L'empereur a ordonné la levée de tous les hommes valides, et 30,000 hommes des autres provinces doivent sans délai se joindre à eux.

Le président Lopez, du Paraguay, déploie la plus grande vigueur pour faire face aux attaques des trois puissances. Tout homme ou jeune garçon capable de porter les armes sera obligé d'entrer dans l'armée.

Les travaux de l'agriculture seront faits par les femmes. On disait que Lopez avait près de 100 000 hommes sous les armes, et qu'il était pourvu d'un excellent matériel de guerre.

Indiens.

On écrit du Fort Smith qu'une parfaite réconciliation paraît exister parmi les tribus indiennes, excepté la tribu des Cherokees.

Parmi les postulants proéminents qui ont été pardonnés le 18, se trouve le général Henry C. Wayne, de Georgie.

Convention de l'Alabama.

M. Sanders, de Macon, demande que le Président nomme un comité de cinq membres, qui sera chargé de rédiger une pétition pour le pardon de Jeff. Davis, de recueillir des signatures et d'adresser la pièce au Président le plus tôt possible.

Un membre propose d'amender la résolution concernant l'élection des membres du Congrès et des officiers d'Etat en y ajoutant une clause pour que les élections municipales de Mobile aient lieu le 1er lundi de décembre—adopté.

L'ordonnance sur l'élection qui a été adoptée autorise l'élection du gouverneur, l'élection des membres du Congrès et des officiers d'Etat pour le premier lundi de novembre.

La Législature se rassemble le troisième lundi de novembre.

La Convention invite le gouverneur provisoire à appeler immédiatement la milice de chaque comté pour supprimer les troubles et les désordres qui ont eu lieu dans beaucoup de comtés.

Les moulins américaine de la rue du Sud à New York ont été détruits le 20 par le feu. La perte est de $400,000 à $500,000.

Soldats de couleur.

On avait enrôlé au service militaire du Nord, 180,000 nègres depuis le commencement de la guerre. La mort en a moissonné 50,000, et 60,000 des 130,000 qui restaient ont été renvoyés du service. Il en reste donc 70,000 sous les drapeaux.

Alexandre Stephens sera bientôt mis en liberté et s'en retournera en Géorgie pour aider le gouverneur Johnson dans ses efforts pour la restauration de l'Etat.

Le général Schofield partira pour l'Europe le 1er octobre en mission auprès d'un gouvernement étranger qu'on ne mentionne pas.

Le général Howard du bureau des affranchis ira bientôt faire un tour dans les Etats du Sud pour y étudier la situation des affranchis.

On a reçu de Mexique des nouvelles qui disent que Juarez n'a pas l'intention de quitter le pays, qu'il a établi un gouvernement à El Paso, mais qu'il établira bientôt sa résidence dans une des villes de l'intérieur. Il ne désespère pas du succès.

Le major général Osterhaus a pris le commandement du département du Mississippi. Slocum est parti pour New-York.

Le *Commercial Advertiser* dit qu'un négociant de Portland rapporte que John Surratt était à Montreal, il y a une semaine, et qu'une fois, lorsque les limiers de police étaient à sa recherche, il était caché sous un autel dans une des églises de la ville.

On pensait qu'il partirait pour l'Angleterre par le steamer St-George.

Une dépêche de Washington dit que Jas. E. Baker, de la Caroline du Sud, a été pardonné.

R. M. T. Hunter est reparti pour retourner chez lui en Virginie.

Le général Pillow est arrivé à Washington et a adressé sa demande de pardon.

Le droit de poste sur les lettres pour le Sleswig-Holstein, par les steamers prussiens, est de 31 cents pour les lettres affranchies et de 33 cents pour les lettres non affranchies.

George L. Garrison qui avait apporté à Norfolk la boîte contenant les montres volées aux prisonniers d'Andersonville, a été arrêté et mis à la forteresse Monroe.

Marchés de New York.

Le 20 à 10 P. M. Le coton a fermé à 46 cents pour le middling. L'or était à 143 7/8 et le sterling à 110.

La farine avait haussé de 15 cents. Le sucre était ferme à 14 3/4.

Décédée hier, à 6 1/2 heures du matin, dans la paroisse Jefferson, Estelle Delery, âgée de [illegible] ans. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin. Son corps est exposé à la chapelle obituaire. De la part de sa famille.

A VENDRE.

Un petit bateau à roues sur les côtés, en bon état. S'adresser à E. L. Robertson Jr, rue du Camp, No 8, ou à Roman & Olivier, [illegible] pieds de long, [illegible]. 22 sept—3

PROCLAMATION
PAR LE GOUVERNEUR WELLS.

Attendu qu'il est légal et convenable qu'une élection ait lieu dans chaque paroisse de l'Etat, pour les places de gouverneur, de lieutenant-gouverneur, de secrétaire d'Etat, d'auditeur, de trésorier, d'avocat-général et de surintendant de l'instruction publique;

Attendu que les représentants de l'Etat, devant servir deux années dans le quarantième congrès des Etats-Unis sont requis d'être élus le premier lundi de novembre prochain 1865, à savoir:

Un représentant pour le premier district congressionnel, composé des paroisses de St-Bernard et Plaquemines, de la rive droite de la paroisse d'Orléans, des neuvième, huitième, septième, dixième et cinquième districts représentatifs de la paroisse d'Orléans, et de cette portion du quatrième district représentatif de la paroisse d'Orléans, qui est comprise entre les rues St Louis, Remparts, Canal et le lac Pontchartrain.

Un représentant pour le second district congressionnel, composé de cette portion du quatrième district représentatif de la paroisse d'Orléans qui est comprise entre les rues St-Louis, Remparts, Canal et le fleuve Mississipi, les troisième, second et premier districts représentatifs de la paroisse d'Orléans, et de cette portion du dixième district représentatif de la paroisse d'Orléans qui est connue et désignée par les statuts existants comme le dixième ward de la paroisse d'Orléans.

Un représentant pour le troisième district congressionnel, composé de cette portion du dixième district représentatif de la paroisse d'Orléans qui est connue et désignée comme le onzième ward de la ville de la Nouvelle Orléans, et des paroisses de Jefferson, Washington, St-Tammany, Ste-Hélène, Livingston, St-Charles, St-Jean Baptiste, St-Jacques, Ascension, Est Bâton Rouge, Est Feliciana, Ouest-Feliciana, Terrebonne et Lafourche.

Un représentant pour le quatrième district congressionnel, composé des paroisses de Natchitoches, Sabine, Rapides, Calcasieu, St-Landry, Vermillion, Avoyelles, Pointe Coupée, Lafayette, St Martin, Ouest Bâton Rouge, Iberville, Ascension et Ste-Marie.

Un représentant pour le cinquième district congressionnel composé des paroisses de Bossier, Claiborne, Union, Morehouse, Carroll, Bienville, Jackson, Ouachita, Caldwell, Franklin, Madison, Tensas, Concordia, Catahoula, Winn, Caddo, et De Soto, et

Attendu qu'il est en outre requis par la loi que le dit jour, des sénateurs d'Etat seront élus par chacun des districts sénatoriaux dont les noms suivent pour remplir les places de ceux dont le terme de service est expiré, savoir:

Trois sénateurs pour le district composé des premier et quatrième districts de la ville de la Nouvelle Orléans, (l'un pour remplir la vacance occasionnée par la mort de John Sullivan)

Trois sénateurs pour le district composé des second et quatrième districts de la ville de la Nouvelle-Orléans (l'un pour remplir la vacance occasionnée par la démission de John P. Montamat.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de Jefferson.

Un sénateur du district composé des paroisses de St Jean Baptiste et de St Jacques.

Un sénateur pour le district composé des paroisses Ascension, Assomption et Terrebonne

Deux sénateurs pour le district composé des paroisses St-Landry, Lafayette et Calcasieu.

Deux sénateurs pour le district composé des paroisses Rapides et Avoyelles (l'un pour remplir la vacance occasionnée par la démission de J. A. Newell.

Un sénateur pour le district composé des paroisses Natchitoches, Sabine, De Soto et Caddo

Un sénateur pour le District composé de la paroisse de Ste Marie.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse Est-Feliciana.

Deux sénateurs pour le District composé des paroisses Ouest Bâton-Rouge, Pointe-Coupée et Ouest Feliciana.

Un sénateur pour le district composé des paroisses Washington, St-Tammany, Ste-Hélène et Livingston.

Un sénateur pour le district composé des paroisses Concordia et Tensas (l'un pour remplir la vacance occasionnée par la démission de R. B. Jones)

Un sénateur pour le district composé des paroisses Madison et Carroll.

Deux sénateurs pour le district composé des paroisses Morehouse, Ouachita, Union et Jackson.

Un sénateur pour le district composé des paroisses Catahoula, Caldwell et Franklin.

Deux sénateurs pour le district composé des paroisses Bossier, Bienville, Claiborne et Winn.

Un sénateur pour le district composé des paroisses St Martin et Vermillion, pour remplir la vacance occasionnée par la retraite de R. B. Benson qui a accepté une place sous les Etats Unis.

Et attendu qu'il est prescrit en outre par la loi que le dit jour, savoir, le premier lundi de novembre prochain, il sera élu des représentants dans tout l'Etat pour servir dans la Législature pour un terme de deux ans, ainsi qu'il suit:

3 représentants du 1er district représentatif, par'se d'Orléans		
7 représentants du 2me do	do	do
4 représentants du 3me do	do	do
5 représentants du 4me do	do	do
3 représentants du 5me do	do	do
3 représentants du 6me do	do	do
2 représentants du 7me do	do	do
2 représentants du 8me do	do	do
4 représentants du 9me do	do	do
3 représentants du 10me do	do	do
1 représentant de la rive droite de la paroisse		
1 représentant	do	Livingston.
1 représentant	do	St. Tammany.
1 représentant	do	Pointe-Coupée
1 représentant	do	St. Martin
1 représentant	do	Concordia
1 représentant	do	Madison
1 représentant	do	Franklin
1 représentant	do	Ste Marie
1 représentant	do	Jefferson
1 représentant	do	Plaquemines
1 représentant	do	St. Bernard
1 représentant	do	St. Charles
1 représentant	do	St. Jean Baptiste
1 représentant	do	St. Jacques
1 représentant	do	Ascension
1 représentant	do	Assomption
1 représentant	do	Lafourche
1 représentant	do	Terrebonne
1 représentant	do	Iberville
1 représentant	do	Ouest Baton Rouge
2 représentants	do	Est Baton Rouge
1 représentant	do	Ouest Feliciana
1 représentant	do	Est Feliciana
1 rep ésentant	do	Washington
1 représentant	do	Ste. Hélène
1 représentant	do	Vermillion
1 représentant	do	Lafayette
4 représentants	do	St. Landry
1 représentant	do	Calcasieu
2 représentants	do	Avoyelles
3 représentants	do	Rapides
3 représentants	do	Natchitoches
1 représentant	do	Sabine
3 représentants	do	Caddo
2 représentants	do	De Soto
1 représentant	do	Ouachita
1 représentant	do	Union
1 représentant	do	Morehouse
1 représentant	do	Jackson
1 représentant	do	Caldwell
1 représentant	do	Catahoula
3 représentants	do	Claiborne
1 rep. ésentant	do	Bossier
2 représentants	do	Bienville
1 représentant	do	Carrol
1 représentant	do	Tensas
1 représentant	do	Winn

C'est pourquoi, je lance aujourd'hui ma proclamation notifiant à tous les votants dûment qualifiés dans tout l'Etat, l'élection susdite, et ordonnant à tous les shérifs, commissaires d'élection et autres officiers que cela concerne de tenir ladite élection pour les diverses places ici mentionnées, le lundi 6 novembre 1865; et pour leur instruction et celle de tous les votans j'adjoute ici les qualités et titres requis des votants par la loi:

"Tout blanc mâle qui a atteint l'âge de 21 ans et qui a résidé dans l'Etat pendant les douze mois précédant immédiatement, l'élection et les trois derniers mois dans la paroisse où il compte voter et qui sera citoyen des Etats Unis, aura le droit de voter."

En addition aux conditions qui précèdent, tout électeur est requis de prêter le serment d'amnistie prescrit par la proclamation du président, de 8 décembre 1863 ou par celle du 29 mai 1865, serment qu'il aura à prêter devant une autorité compétente, ou comme suit:

"Je jure et affirme solennellement, en présence de Dieu Tout Puissant, que je soutiendrai dorénavant avec fidélité la Constitution des Etats Unis et l'Union des Etats sous cette Constitution et que j'appuierai également avec fidélité toutes les lois et proclamations qui ont été faites pendant la rebellion sur l'émancipation des esclaves, ainsi, que Dieu me soit en aide."

Le serment est impératif à partir du 29 mai 1865 et sera rigoureusement exigé. Il sera bien entendu en même temps que ceux qui sont exclus des bénéfices de ce serment d'amnistie, par quelqu'une des listes d'exemptions contenues dans la proclamation, ne pourront voter à moins qu'ils n'aient obtenu du président un pardon spécial.

Sous tous les autres rapports l'élection sera conduite conformément à la loi, qui est la même que celle de 1852, et les retours seront promptement faits au secrétaire d'Etat.

Pour tout quoi, cette proclamation, sans autre avis, servira d'autorité.

Donné sous ma signature et sceau de la Nlle Orléans, ce 21 septembre de l'année de Notre Seigneur et le 90me des Etats-Unis.

J. Madison Wells,

Par le Gouverneur,
S. Wrotnowski, secrétaire d'Etat

CONSULAT DE BELGIQUE.

Nlle Orléans, 21 septembre 1865.

Sont priés de se présenter au bureau du Consulat, No 4 rue Conti, pour affaires importantes— [illegible] Vandenberghe; [illegible] d'Avignon; [illegible]; Jean Baptiste Vanden Bossche. 22sept—

CHRONIQUE LOCALE.

Elections de délégués—Les membres dont les noms suivent ont été élus délégués à la convention démocratique nationale d'Etat pour le 5e District représentatif: John Youenes qui a reçu 130 voix—A. Derbes, 135—Antoine Roux, 135—George Clark, 135.

Pour le 6e District représentatif ont été élus MM. G Oreana, qui a reçu [illegible]—A. Lescomb 72—H. P Barkes, 47—C. P. Harper, 65.

TEMPERATURE.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN,

21 septembre 1865	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	77	25
midi	81	27
3 heures du soir	82	28 1/2
6 heures...do...	79	26

Cour Prevotale—Une personne qui avait négligé ou refusé de se conformer à l'ordre militaire relatif à la propreté des lieux, a été condamnée à $25 d'amende. La plainte était formulée par l'inspecteur des Etats Unis.

—Les hommes de couleur que les officiers Bottom, Pezard, Trower et autres avaient arrêtés pour contravention à l'ordonnance qui a trait au jeu, ont subi un interrogatoire. Le Prévôt fera connaître sa décision samedi prochain.

—Un citoyen que le recorder Campbell avait envoyé devant le magistrat pour s'être enivré, avoir troublé la paix, avoir tenté de pénétrer de force dans une maison, et enfin porté un fusil sans être muni d'un permis, a été condamné à $250 d'amende ou trois mois de prison.

Recouvrés et arrêtés—Le nombre de vols enregistrés était, hier après-midi, à deux heures, de 5066, celui des arrestations, de 6856.

Devant la première cour de district—Joseph Pelon et Joseph Carter ont été envoyés devant la Première Cour de District sous prévention de vol de drap au préjudice de M. E Feliman, rue Baronne. Jos Hatch est accusé de complicité.

—Samuel Butler que Mary Jones accuse de l'avoir maltraitée à main armée, a été envoyé devant le même tribunal.

—Rose et Seraphine qu'Alphonse Fatz accuse de larcin, ont été envoyées devant le même tribunal.

A l'hôpital—L'officier Myham a fait transporter à l'Hôpital de Charité, dans la nuit de mercredi à jeudi, un homme blessé qui était couché sur le trottoir, et qui perdait beaucoup de sang. On ignore son nom.

Enquête—Le coroner a pratiqué la levée du corps de Dennis Carroll mort d'apoplexie au No 147 de la rue Josephine, Quatrième District. Carroll est né en Irlande et avait vingt six ans.

En prison—Frank Goodwin, commis du bateau à vapeur G. A. Thompson, a été envoyé en prison par ordre de Alexander Gardinet M. Hayes, lieutenant de la police du Deuxième District, l'accuse d'avoir blessé Henry Higgins d'un coup de pistolet. La blessure est très grave. L'accusé restera en prison jusqu'à ce que le médecin ait prononcé sur l'état de Higgins.

Coton—Les officiers Bottom et Toney ont fait transporter au bureau du chef de police quarante trois sacs de coton enlevés à des voleurs au débarcadère des bateaux à vapeur.

ATTENTION.

MM. D. E. Morphy, encanteur, vend, aujourd'hui, à [illegible] du son.

MM. D. E. Morphy, encanteur, vend, aujourd'hui, des limons de France.

L'attention du commerce est appelée sur la vente de vins, eaux de vie, liqueurs, vermouth, sucre, riz, &c, etc, qui doit avoir lieu aujourd'hui à dix heures, à l'encan de M. au magasin No 27 rue Vieille Levée, par B. Turpin, encanteur.

M. J. P. Boisseau vend, aujourd'hui des barils de beurre et du sel de soude, [illegible] à onze heures, à son magasin d'encan au coin des rues Magazine et Gravier.

MM. McCerren & Landry vendent à l'encan, aujourd'hui, pour le compte de la succession Gilbert Hawkins—de beaux meubles en bois de rose et acajou, de l'argenterie, &c. Ceux qui veulent acheter trouveront qui conviennent le de [illegible] au coin des rues Remparts et Canal. [illegible]

AVIS.

MM. HOFFMAN & MARKS annoncent à leurs amis et à leurs clients [illegible], No 30 de la rue de Chartres [illegible] SAMEDI, 23 du courant, à [illegible].

A∴L∴G∴D∴G∴A∴D∴L'U∴

La R∴L∴ Etoile Polaire No 1, [illegible] SOIR à 7 heures précises [illegible] Tous les FF∴ [illegible] cérémonie. Par mandement du Vén∴ [illegible] Secrétaire.

2 sept—1

C. DE LASSUS,
COURTIER DE CHANGE,
23, rue Carondelet.
22 sept—6m

J. BENJ. CHANDLER
Ancien Maître de Poste du chemin de fer de Jackson

Marchand Commissionnaire,
48.......RUE CARONDELET.......48
21sept—1m

ÉTAT DE LA LOUISIANE.
—Département Exécutif—
Nlle-Orléans, 27 juin 1865.

ATTENDU que M. MAURICE BARNETT Jr. s'est adressé à moi pour la cancellation de ses bons officiels comme encanteur dans et pour la Paroisse d'Orléans, savoir:

1o—Un bon daté du 15 octobre 1851, pour $10 000, signé par Maurice Barnett Jr, comme principal, et par Edward Barnett comme caution.

2o—Un bon daté du 8 octobre 1856, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

3o—Un bon daté du 16 janvier 1856, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

4o—Un bon daté du 17 janvier 1858, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

5o—Un bon daté du 3 mars 1859, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

6o—Un bon daté du 3 mars 1859, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

7o—Un bon daté du 11 avril 1859 pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

8o—Un bon daté du 11 juillet 1859, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

9o—Un bon daté du 2 octobre 1861, pour la même somme et signé par les mêmes personnes.

Lesquels bons ont été donnés pour le fidèle accomplissement, par le dit Maurice Barnett Jr., de ses devoirs comme encanteur, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées dans les bons ci-dessus décrits de faire connaître, par écrit, au Bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication de cette ordonnance, leurs objections pour lesquelles les bons ne seraient pas cancellés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, ce 27 juin, A. D. 1865, et la 89ème année de l'Indépendance des Etats Unis.

Par le gouverneur, J. MADISON WELLS.
S. WROTNOWSKI, secrétaire d'Etat.
1sept—90j

VINS, EAU-DE-VIE,
Liqueurs, Comestibles, etc.

J. QUEYROUZE a l'honneur de faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a transféré son magasin du No 7 rue St-Louis, au No 17 de la même rue. Léon Queyrouze profite de cette occasion pour faire savoir à ses amis et connaissances qu'il est de retour en cette ville depuis quelques jours et qu'il sera heureux de les voir dans le local ci-dessus mentionné. [illegible]

COFFRE-FORT A VENDRE.

UN COFFRE-FORT de moyenne grandeur et en bon état, à vendre à bas prix, au No 28 de la rue du Camp. 22 sept—1

DEMANDE DE BARBIERS.

ON demande deux bons ouvriers barbiers—Aussi un apprenti; celui qui aurait déjà quelques connaissances du métier serait préféré. S'adresser 86 rue Royale, entre Bienville et Conti. 22 sept—

LA MAISON DORÉE,
RESTAURANT DE JOHN.

MR. JOHN STREMMA [illegible] à ses amis et au public qu'il ouvrira, le 1er octobre prochain, son magnifique établissement, du No 9 rue Carondelet au No 106 rue du Canal, entre Baronne et Carondelet. Ce nouveau restaurant portera le nom de LA MAISON DORÉE, et sera établi dans le vaste et splendide maison de M. T. Byrne. 22 sept—10

Wm Francis....J. M. Wagner....T. F. Walker, N. O.

FRANCIS, WAGNER & CO,
Marchands de comestibles,
vins, liqueurs, &c,
EN GROS ET EN DETAIL.
Angle N. E. des rues Royale et St. Michel,
MOBILE, (Ala.)

Demande d'une Couturière.

ON demande une bonne Couturière pour un atelier de confection. S'adresser à [illegible], à la porte, [illegible] 22 sept—

NELLIGAN & VON ZINKEN,
46..........Carondelet..........46.

Vendront aux plus bas prix BOIS EQUARRIS, MATS et VERGUES, de tout genre. Aussi, BOIS DE CHAUFFAGE, en quelque quantité que ce soit.

Les commandes sont complètement, promptement. 15 sept—1m

BLANCHISSEUSE ET FEMME DE MENAGE.

ON demande une BLANCHISSEUSE et FEMME DE MENAGE, rue des Remparts, No 300. 21 sept—

Dr. J. Theus Taylor,

Ex chirurgien de Division de l'Armée Confédérée.

S'EST établi d'une manière permanente à la Nouvelle Orléans et offre ses services au public. Cabinet et Domicile, No 208 rue du Canal près Remparts. Heures de consultation—De huit à dix heures du matin et de quatre à six heures de l'après midi. 15 sept—1m

Domestiques allemandes.

DAMES ALLEMANDES [illegible] de bonnes [illegible] au [illegible]

Sept—1m

Bulletin Financier.

Jeudi soir, 21 septembre.

La semaine commerciale finit aujourd'hui. Le coton n'est point marqué par une grande animation, mais par une assez bonne demande de coton. Les prix n'indiquent guère de variations dans la semaine, mais une légère hausse sur les cours de jeudi dernier. Le prix de 46 cents que rapportait le middling, hier, à New York, n'a fait qu'augmenter la confiance des facteurs dont quelques une exigent davantage; cependant, par suite du stock actuel, il est rare qu'il ne se trouve pas des détenteurs prêts à répondre à la demande aux prix courants. Il y avait peu de coton, aujourd'hui, au prix le moins élevé, de bas ordinaire.

L'or a trouvé peu recherché à 145 cents à la piastre et, après s'être vendu à 144 3/4 et à 145 1/4, à clos à 146 à 145 1/4, cours d'hier soir. Il n'est pas présenté d'acheteurs, à la fermeture. au-dessous de 145. Les opérations comprennent $5 000 à 144 3/4, $5,000 à 144 7/8, $2,000, $3 000, $2 500 et $10 000 à 145, $15,000 à 145 7/8, $10,000 et environ $10,000 à 145 1/4, $2,000 en petites pièces ont rapporté 145. Une vente de 3 000 demi-piastres américaines a eu lieu à 139 3/4, c'est la seule qui ait été annoncée —Hier, $3,100 et $2,900 se sont vendues à 139 3/4 Il n'a pas été annoncé de ventes de piastres américaines. Celle du dernier lot annoncé en lieu à 145 1/2. Les cotations étaient à 140 à 144 1/2.

Les nouvelles de New York ont raffermi le change étranger. Les ventes de sterling embrassent 25,000 à 45,000 livres dont une somme de 152; 3,800 livres (traite connaissement) et 2,500, clear, à 152 1/2, 1,250 et 2 500 livres à 153, 2,000 et 3,000 livres à 154; 1,000 et 3,000 livres à 154 1/2; 1,000 livres et une somme plus forte à 154 3/4, 1 200 livres à 154 7/8, 8,000 livres à 155. Il se fait d'autres livraisons, plus tard, à 152 1/4 pour des traites connaissements. —Il n'a pas été vendu de traites de banques.— Une traite ordinaire sur France est vendue à 3 66 1/4 et 55,000 francs, en deux traites, à 3 67 1/2. Nous cotons le sterling à 152 à 155 pour les particuliers et 156 1/2 à 157 celui des banques; le change sur France, à 3 65 à 3 72 1/2 le premier et 3 62 1/2 le second.

Le change sur le Nord s'est vendu en assez grande quantité, mais à des cours irréguliers et, dans beaucoup de cas, plus faciles. Les banques et les courtiers ont tiré sur New York à 3/4 à 7/8 d'escompte, les premières ont vendu 200,000, en trois sommes, à d'autres banques, 7/8.—Au dehors, le change était plus abondant. Les opérations embrassent $60,000 à vue sur New York à 7/8 d'escompte, $30 000 et une autre somme à 1 et $175,000 (40,000, 55,000 et 75,000) à 1 1/8, $6,000 à un jour de vue à 7/8, une somme à cinq jours à 1 1/8 et une somme plus forte (10 000, $15,000 et $10 000) à 1 1/4, un montant à dix jours à 1 3/8, $15 000 à trente jours à 2 1/2. Les transactions du dehors n'avaient à près de $500,000, non compris les chèques de banques.

Aucune vente digne de remarque n'a eu lieu dans les billets de banques. La valeur au pair de l'action de la Compagnie du chemin de fer de Carrollton, annoncée, hier, à $10 est de $75. Il y a eu demande de billets de la Banque de l'Etat, de la Banque d'Amérique, de la Banque des Citoyens, de la Compagnie des Chemins de fer de la ville et de la Compagnie du Gaz, mais on en demande des prix trop élevés. Il s'est vendu, dans la semaine expirée ce soir, 64 actions de la Compagnie du Chemin de fer de la ville, en 14 montants. La dernière vente annoncée a eu lieu à $160. Deux ou trois petites ventes de bons de la ville se sont faites à 60 à 70 les émissions en faveur du chemin de fer et 90 les consolidés.

Il s'est vendu $2500 en billets de la Banque des Marchands à 64 cents à la piastre — et une somme en billets de la Banque de la Louisiane à des conditions particulières.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 21 septembre.

COTON—La nouvelle annonçant, que hier, à New York, le middling était ferme et coté à 46 cts, a eu pour conséquence de donner de la fermeté à notre marché aujourd'hui, et la demande ayant été plus générale, le montant des ventes s'est élevé à 2000 balles, dont 416 vendues à un porteur et 400, 300, 200, 200, 150 etc. et divers lots moindres, à d'autres. Nous n'avons à noter aucun changement notable dans les prix, mais nous disons que l'avantage a été décidément en faveur des vendeurs, la faiblesse comparative du marché d'hier ayant été suivie d'une certaine activité, partant. Nous cotons: ordinary à 33 à 35 cts, good ordinary 38 à 40, low middling 41 à 43 cts; le middling 44 à 45 et le strict middling à 46. Il est cependant difficile de trouver du good ordinary à 38 cts, et quelques acheteurs se disent notoirement obligés de 39 à 40. Les ventes de la semaine ont atteint un montant de 14 200 balles contre 12600 la semaine dernière et 19,900 la semaine précédente. La demande a été faite tant pour le Nord que pour l'étranger.

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1er sept 1865	balles	83830
Reçu durant la semaine	17618	
précédemment	38047	
		55665
		134495
Exporté durant la semaine	9760	
précédemment	31480	41240
Stock en mains et à bord de navires non expédié		93744

SUCRE ET MELASSE—Il y a eu aujourd'hui une demande bonne, et qui a absorbé à la vente de quelques petits lots de sucre de la Louisiane aux prix suivants: 9 cts la livre de sucre de fonds de citerne, et 20 cts la livre de blanc clarifié. Le sucre bois bon de Cuba, se détaille à 14 1/2 à 14 3/4 cts la livre. Hier, sans avis préalable, 105 caisses de sucre clarifié de Cuba se sont vendues en magasin et pour l'exportation à 7 3/4 cts la livre. 200 barils de mélasse remise, de Cuba, (venant de Boston), se sont vendus en magasin à 75 cts et 50 demi barils de à 82 cts le gallon. Nous n'avons entendu parler d'aucune vente au débarcadère, bien qu'il s'y soit fait quelques offres. Les stocks, qui sont très faibles, se composent en majeure partie que de quantités fort négligées en ce moment. Les meilleures grades de sucre de la Louisiane sont rares et en demande.

PRODUITS DE L'OUEST—Le saindoux et le bacon sont rares et en demande pour des prix pleins. Les approvisionnements des autres articles en fait de produits de l'Ouest sont plus ou moins, et le marché est calme et rien ne s'y fait sauf les affaires en détail et le jobbing ordinaires. Les prix ne sont cependant les mêmes que précédemment.

FARINE—Il s'est fait à des commerçants, des ventes embrassant environ 800 barils dont 600 et 200 de superfine de choix à $8 75, 100 de extra à $8 75, 200 de bonne extra à —, et 150 de à $11 25 le baril. Les commerçants ont complété les ordres aux prix ci-dessus

GRAINS ET FOURRAGE—Les commerçants et les consommateurs en ville sont en ce moment les seuls acheteurs. Les ventes d'aujourd'hui comprennent 240 sacs de bonne avoine nouvelle à 55 cts, 250 de de de choix à 58 cts et 100 sacs de maïs blanc prime à 85 cts le boisseau, 500 sacs de son en lots à $1 20 les 100 livres, 84 balles de foin inférieur de l'Ouest à $20 le tonneau, 125 balles de mauvais, de l'Ouest, à $22, 150 balles de bon foin de New York, en un lot à $28 50, et 80 balles à $24 le tonneau, le tout vendu à des commerçans.

Les commerçans répondent actuellement aux demandes (faites pour la consommation de la ville) de produits de l'Ouest, et se en outre ils remplissent aux prix antérieurs les ordres qui leur viennent de la campagne.

DIVERS—Le marché est encombré de comestibles. Les pommes de terre et les oignons se vendent à $1 à $2 et les pommes $3 à $5 le baril, les choux $10 le cent et les poules $5 50 à $8 50 la douzaine.

CAFE—Il s'en est fait, hier, une bonne demande pour le Texas, et il s'en est vendu environ 300 sacs, en quatre, lots, à 31 à 31 1/2 cts la livre de Rio beau à bon beau. Aujourd'hui, il ne s'est fait que des affaires en détail pour les mêmes prix.

FRETS—Les steamships pour New York ont obtenu aujourd'hui 1 à 1 1/8 cts par liv. pour le coton, ce qui est une baisse de 1/8 c, autrement, les choses ont marché comme précédemment sur le marché.

ARRIVAGES ET EXPORTATIONS—Les arrivages, cette semaine, de principaux articles en fait de produits, comprennent 75 boucauts de tabac, 133 boucauts de sucre; 107 barils de mélasse: 13057 barils de farine, 893 barils de porc, 30 barils saindoux, 47 de bœuf, 331 barriques de bacon, 465 barils de whisky, 12650 sacs de maïs, 8881 sacs d'avoine, 1836 balles de foin et 5,550 sacs de son.

Les importations ont embrassé 834 sacs café, 140 boucauts et 64 tierçons sucre et 800 sacs de sel.

Les exportations comprennent 4 boucauts de tabac, 9 boucauts et 56 barils de sucre, 17 barils de mélasse, 3278 barils de farine, 23 barils de porc, 23 barriques bacon, 1525 barillets de saindoux 15 barils de bœuf, 190 barils de whiskey, 3067 sacs maïs et 1096 de d'avoine.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City 20 septembre 1865

Arrivé, hier, 200 veaux. Vendu, 17 têtes de l'Ouest, 160 bœufs de Texas, 21 vaches, 12 moutons, 4 veaux; à lait, et 105 veaux. A vendre, 385 bœufs de Texas, 12 cochons, 200 moutons, 21 vaches à lait et 132 veaux. Il n'y a pas de bœufs de l'Ouest sur le marché.

PRIX

Bœuf de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net.	— à —
Bœuf de l'Ouest, 2me qualité, par liv. net.	— à —
Bœuf de l'Ouest, 3me qualité, par liv. net.	— à —
Bœuf du Texas, 1re qualité, par liv.	[illegible]
Bœuf du Texas, 2me qualité, par liv.	[illegible]
Bœuf du Texas, 3me qualité, par liv.	[illegible]
Cochons, par liv.	[illegible]
Moutons, par tête	[illegible]
Veaux, par tête	[illegible]
Vaches à lait, par tête	[illegible]

AVIS.
REOUVERTURE
DES
MAGASINS D'HABILLEMENTS,
213, 215 & 217,
VIEILLE-LEVÉE.

LÉON GODCHAUX

A L'HONNEUR d'informer sa clientèle et le public en général, qu'il vient de réinstaller ses magasins de la Vieille Levée et qu'on y trouvera, comme par le passé, un grand choix d'habillements confectionnés pour hommes et enfants, chapeaux, chemises, caleçons, chaussettes, cravates, valises, malles, &c, qu'il vendra à des prix modérés. 15sep—10

J. GALINIER,
142..........Rue Royale..........142
entre St-Pierre et Toulouse,
AU 1ER ETAGE.

Grand assortiment de marchandises POUR LES MODISTES.

FLEURS FRANÇAISES—CHAPEAUX NOUVEAUX RUBANS—PLUMES—VELOURS—SOIERIES—PELUCHES—BLONDES—TULLES—CREPES, PERLES—FORMES, etc—Ainsi qu'une grande variété d'ARTICLES FANTAISIE pour chapeaux et coiffures.

Nouvelles réceptions d'articles par tous les steamers arrivant de New York. 21sep—1m

VIN ROUGE, HUILE, ETC.
En Débarquement
des navires Mangot et Graham's Folly, de Bordeaux:

200 barriques vin rouge, Montferrand, Blaye, Ambarès, Pujols.

200 caisses (12 bouteilles) vin rouge, Léon's Brand et Pavillon américain.

100 caisses (12 bouteilles) vin blanc, Haut Sauternes. 30 caisses (24 demi-bouteilles) vin rouge, St Julien, Huile de Flaguiel, vermouth Noilly Prat & Co. et de la Comète, bouteilles vides, bouchons, &c., &c.

A vendre par OSCAR BERCIER & CO.,
13sep—4 42 et 44 Vieille Levée.

AVANCES.

WHEELER & SHEPHERD, marchands commissionnaires, rue Carondelet, No 71, sont prêts à faire des AVANCES LIBÉRALES sur le coton consigné à leurs amis de Liverpool. 16sept—1 m

ACADÉMIE DE DANSE.

MME. ANGELINA, de retour à la Nouvelle Orléans, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il rouvrira son Académie de Danse au No 178 rue Canal, entre Baronne et Dryades, le 1er octobre prochain. 21 sept—1

JULES LEAUMONT. EMILE REYNES.
LEAUMONT & REYNES,
Courtiers de change,
BILLETS, ACTIONS, SCRIPS, &c.,
Rue Commune, No 162.
Entre St. Charles et Carondelet.
6 sep—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

Bureau, coin des rues Carondelet et Commune.

Nouvelle Orléans, 5 septembre 1865.

AVIS est par le présent donné que conformément à l'article quatre de sa charte, il y aura au bureau de la Compagnie le LUNDI 25 courant, entre les heures de 10 A. M. et 2 P. M., une élection de trente trois Directeurs. L. M. BAQUIÉ, Secrétaire.
6 sept—15

VANILLE.

115 livres vanille, qualité supérieure et récemment débarquée, à vendre par AVEGNANO FRERES, 21 sept—3 150 rue de la Commune.

FONDERIE DE LEEDS.
(Etablie en 1825.)

AU COIN DES RUES DELORD ET FOUCHER.

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos amis et au public que nous sommes maintenant prêts—COMME PAR LE PASSÉ—à faire des machines à vapeur, des bouilloires, des moulins à sucre, des alambics, des machines à couper le coton, des vis Neuvell, des fourneaux, des barres de grille, toutes sortes d'ouvrage pour habitations et bateaux à vapeur ET TOUTES LES MACHINES DONT LE SUD A BESOIN.

6sep—1m LEEDS & Co.

BELLE RÉSIDENCE A LOUER.

Toute la partie haute de l'immeuble No 118, 118 et 120 rue Royale, entre les rues Toulouse et St-Louis. Cette demeure comprend 8 [illegible] salons, salle à manger, quatre chambres à coucher, cuisine, [illegible]. Belles installations de gaz. Pour les conditions, s'adresser à C. CAVAROC & Co, 115 rue Royale. 7sep—6

AVIS.

Egaré dans la journée de mercredi, le 13 du courant, un jeune garçon du nom de LOUIS MOREAU, âgé de 12 ans. Il était sans chapeau, avait les cheveux blonds, pantalon bleu et une chemise blanche. Les personnes qui pourraient donner des renseignements à sa famille, au No 43, rue St-Philippe, entre Chartres et Levée, seraient bien récompensées. [illegible]

Billets des Banques de la ville.

LE soussigné achètera aux prix les plus élevés du marché des billets des banques suivantes: UNION, MARCHANDS, CRESCENT CITY, ORLEANS, LOUISIANE, ETAT DE LA LOUISIANE.

sept—1m J. L. LEVY courtier, 130 Gravier

AVIS

Ni le capitaine, les propriétaires ou consignataires de la barque italienne TAMAULIPAS, de Marseille, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de la dite barque. FIAGGIO BROTHERS. 19 sep—6 [illegible] Vieille Levée

GRAINES DE JARDINAGE.

LE soussigné vient de recevoir de France via New York, par le steamer Northern Light—Chez de Bossuelli, chez de St Denis, Il a également en magasin (récolte de 1865) choux assortis, navets assortis, radis assortis, carottes, betteraves, laitues assorties, oseille, épinard assortis, cerfeuil, oignons assortis, chou-fleurs, et graines de toute espèce. Il vendra aux marchands de la campagne par quantité, et à la Halle pour le détail. D. HAUPAY, 19 sept—6 Rue Gravier No 166

Demande de Palfrenier.

ON demande un excellent PALFRENIER qui entend parfaitement à soigner les chevaux. On exige de bonnes recommandations. S'adresser, avant trois heures de l'après-midi, à W J REID. 19sept— Rue Carondelet.

CHANGE.

CHECKS A VUE sur New York. en sommes au gré des acheteurs, continuellement à vendre par LEVY & BISTES. 19 sept—1m rue Carondelet No 27

MARGARET HAUGHERY,
—Successeur de F. D'Aquin & Co—
Boulangère, rue de la Nlle. Orléans, No 74, entre les rues Magazine et Lafayette, Nlle Orléans.

PAINS ET BISCUITS—Elle a constamment en un grand assortiment de pains, biscuits, biscuits à la crème, biscuits soda, biscuits au beurre, biscuits de Boston, biscuits à l'eau, biscuits pilots, biscuits de marine, biscuits à vin, biscuits français, biscuits doux, biscuits pique-nique, &c., biscuits crackel, gâteaux au gingembre—le tout fait à la machine, et à vendre aux plus bas prix du marché. 19sep—1m

SALON DE BAR,
161......Rue St. Charles......161

CET établissement, qui a été fermé pendant quelque temps pour cause de réparation, vient d'être ouvert. L'ancien propriétaire en a repris la direction; il espère avoir l'appui de son ancienne clientèle. 1er sept—1 m

A VENDRE,

UNE magnifique VITRINE avec place [illegible], une TENTE neuve, INSTALLATION DE GAZ, un COMPTOIR. S'adresser au Restaurant de JOHN, Rue Carondelet, No 9, N. O. 21sep—1m

ALMANACH
DE LA LOUISIANE POUR 1866

Sans Annonces.—10,000 exemplaires.

ENVOYEZ sans tarder vos annonces en adresses à la librairie de l'Almanach pour 1866.

Annonces—$30 la page in 8vo.
$ [illegible] la [illegible]
Adresses d'emplois—25 cents.

Tout souscripteur a droit également à son nom dans la LISTE D'ADRESSES. Le tirage commencera sous peu de jours. FRANCIS SOUVAIN, Editeur, 94 rue Bourbon,
15sept—10f à la Place de Bourse.

Collège Commercial de Dolbear,
Au coin des rues Camp et Commune,
Dans la belle et vaste bâtisse Story.

CE Collège est constamment ouvert et a d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1832 et tient sa charte de l'Etat. On trouvera dans les plus anciennes maisons de cette ville et dans tous les Etats du Sud des négociants et des teneurs de livres qui ont appris dans cette institution. Les dames et les messieurs peuvent suivre les COURS COMMERCIAL de tenue de livres, d'écriture, de mathématiques, de français, d'espagnol ou d'anglais. Une éducation commerciale qui peut qualifier à même de gagner $1,000 ou $3,000 par an est la meilleure fortune que les parents puissent donner à leurs enfants.

Les dames et les messieurs sont invités à visiter l'établissement. RUFUS DOLBEAR, Président.
19 sep—3m

DEMANDE DE MODISTES
En chapeaux et en robes.

DEUX bonnes modistes et une assistante couturière trouveront un emploi permanent chez Mme DEZAUCHE, 86 rue du Canal. 15 sept—

AVIS.

Bureau de la Compagnie des chemins de fer de la Nouvelle-Orléans,
RUE ROYALE, No 4.
Nlle Orléans, 14 septembre 1865.

CONFORMEMENT à l'article VIII de la charte de cette Compagnie, une assemblée générale des actionnaires est convoquée; elle aura lieu le mercredi LUNDI 16 octobre prochain, dans le but de procéder ou considérer la question de savoir s'il convient d'ouvrir le capital de la Compagnie pour construire et [illegible] la [illegible] de la Levée et d'autres rues, de la rue du Canal [illegible]. J. COLE, président.

VENTES A L'ENCAN.

Meubles...... Meubles.
Le contenu d'une gentille résidence privée à l'encan.
Succession de Gilbert Hawkins.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT—No [illegible]
Meubles en bois de rose et en acajou.
PAR McCERREN & LANDRY.
G W McCERREN, encanteur.

Bureau et salle d'encan au Masonic Hall, rue St-Charles. IL sera vendu, à l'encan, VENDREDI, 22 septembre 1865, à 10 heures et demie, sur les lieux, au coin des rues Canal et Remparts, en vertu d'un ordre de l'Honorable John D. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans en date du 1er septembre 1865, inscrit dans l'affaire ci-dessus et succession mentionnée.

MEUBLES EN BOIS DE ROSE, ACAJOU ET EN NOYER, tels que meubles pour salon, salle, chaises, armoires, bureaux, bois de lits, tables, sommiers, lavabo, tapis, bois cirés, glaces, rideaux, bottes, meubles pour maison de campagne, porcelaine, cristaux et vaisselle, etc.

Aussi—coutellerie, coffres à secrets etc.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 20 sep

THEATRE DE L'OPERA.

GRAND CONCERT
VOCAL ET INSTRUMENTAL
OFFERT A
Mr. Eugène-Chassaignac,
Par ses élèves, avec l'obligeant concours de M. A. DAMBROY.

LUNDI, 25 SEPTEMBRE 1865.

Morceaux choisis dans les opéras populaires. L'Africaine, La Muette de Portici, La Reine de Chypre, La Favorite, Les Huguenots, Le Barbier de Séville, Violon d'amour et quelques-uns des plus admirables morceaux des œuvres des compositeurs. Meyerbeer, Rossini, Auber, Halevy, Donizetti et autres. Pour les détails voir les programmes.

Prix du billet...................$1 00

Le bureau de location sera ouvert tous les jours de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. 19sept—3f

Académie de Musique.
RUE ST CHARLES.

SPALDING, ROGERS & BIDWELL—Propriétaires.

CINQUIEME SEMAINE DE LA NOUVELLE TROUPE DRAMATIQUE.

Représentations TOUS LES SOIRS et le SAMEDI, à MIDI et à 8 1/2. 17 sep—

NOUVELLES MARCHANDISES
D'AUTOMNE
ET
BONNES MARCHANDISES
D'HIVER.

NOUVEAU MAGASIN DE MARCHANDISES SÈCHES, 160, rue du Canal, entre Baronne, en face de l'Eglise.

M. REIMAN.

Venant de recevoir de New York, par les steamers Guiding Star et George Washington, plus de 100 caisses de nouvelles marchandises achetées au COMPTANT, à très bas prix, et notre magasin étant petit, nous sommes obligés, pour faire place, de vendre à un très léger bénéfice—

100 pièces de POPELINES fantaisies des genres les plus nouveaux et les plus fins;

200 pièces MOUSSELINE DE LAINE des genres les plus nouveaux, et de toutes couleurs;

300 pièces SOIERIES noires, de $1 50 à $3 la verge

200 de SOIERIES noires, genres les plus nouveaux

100 de MERINOS de toutes couleurs

3 [illegible] de ALPACAS, tantes MERINOS noirs;

1000 CHALES d'un nouveau genre, de $1 50 à $25;

10 [illegible] de [illegible] blanches et couleur de [illegible]

de CORSETS, de $1 50...

Draps noirs, castors, jeans, cotons, etc.

Comme nous avons beaucoup de commis, les dames ne doivent pas craindre de venir examiner notre immense stock de marchandises, car nos employés se feront un plaisir de les leur montrer.

Les marchands en gros de la campagne trouveront également un [illegible] pour s'approvisionner sans avoir besoin d'acheter ailleurs.

Nous avons également 300 MANTEAUX en drap et en soie, d'un nouveau genre, et 300 BALMORALS de $1 50 à $7.

Nous offrons des marchandises et, pour nous faire connaître, nous vendons nos marchandises à meilleur marché que partout ailleurs à MEILLEUR MARCHÉ.

M. REIMAN,
11sep—7 Rue du Canal, No 160.

BISCUITS! BISCUITS!

LE soussigné offre ses [illegible] machine à biscuits nouvellement arrivée de [illegible] commerce en général, qu'il est prêt à recevoir les commandes et à les remplir promptement. On trouvera à son établissement—

BISCUIT FRANÇAIS, BISCUIT SODA,
do Pilote, do à la crème,
do au beurre, ronde et carrés, do Boston,
Pic nic

C. MARCHAL,
15sept—6m 139 rue Royale.

CIGARES DE LA HAVANE.
Tabac de la Havane.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il a à vendre AUX PRIX LES PLUS REDUITS, en magasin et à la Douane, arrivés par le schooner Mocita, 175,000 cigares de la Havane de toutes les grandeurs et de toutes les marques.

[illegible] balles tabac en feuilles de la Havane, [illegible] caisses papier à cigarettes.

15sept—1m J. GUMA, No 64, rue Chartres.

VINS! HUILE! AMANDES! &C.!

100 Barriques vin rouge de Marseille 1864 assorti;
20 paniers huile d'olive 12 et 11 onces;
30 balles amandes coque tendre, de Languedoc;
200 caisses olives, câpres et cornichons;
200 caisses vin muscat de Frontignan;
200 caisses sirops de Marseille;
40 quarts de pipe vin de Madère;
200 huit âmes de pipe vin de Porto;
30 barils olives Verdales;
100 caisses vermouth N. Pratt & Cie.

En débarquement du navire Tamaulipas venant de Marseille et à vendre par ANT. LAMATA,
15 sept—6 9 et 11, rue St-Jérôme.

AVIS—AVIS.

NOUS avons ce jour transporté nos bureaux et magasins du No 30 Vieille Levée au No 66 même rue, entre Conti et Bienville.

16 sept—15 BLANCHIN & GIRAUD.

EN DEBARQUEMENT
DU TAMAULIPAS, DE MARSEILLE,

200 barriques vin rouge, Bergasse,
200 barriques de Cette,
30 quarts Madère,
30 quarts Porto,
300 paniers huile Flaguiel, véritable,
300 paniers do do la bouteille,
400 caisses absinthe assortie,
150 caisses eau fleurs d'oranger.

A vendre et à livrer par BLANCHIN & GIRAUD.
16sept—15 66 Vieille Levée.

DIVERS! DIVERS!

EN débarquement de la barque Mangot, venant de Bordeaux—

40 barriques VIN ROUGE Chateau, de Régné & Pujols.

25 do do St. Emilion;

30 paniers demi et grandes bouteilles CHAMPAGNE, Château Fleurette;

15 caisses de 100,3 CHAMPIGNONS au naturel, de Jh. Pinson, de Nantes;

5 caisses de 100,1 CEPES à l'huile de Jh. Pinson, de Nantes.

A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr.
15sep—6 38 & 40, Vieille Levée.

DIVERS. DIVERS.

EN débarquement du navire italien TAMAULIPAS, venant de Marseilles, à vendre par A. ROCHEREAU & Co., 16 & 18, rue St-Louis—

30 barriques vin rouge Bergasse,
[illegible] paniers huile J. Flaguiel, gr. bles,
do do de J. Flaguiel, gr. bles,
do do de J. Flaguiel, gr. bles,
do do de J. Flaguiel, gr. bles,
100 caisses vermouth Noilly, Prat & Co.
15sept—2

BOIS DE CONSTRUCTION!
BOIS DE CONSTRUCTION!

EN [illegible]
PIN BLANC
SAPIN
HEMLOCK
VOLIGES, SOLIVES
PLANCHES à planchers, [illegible]
à vendre, au pied de la rue Conti, par GRIFFIN & PORCH,
17sept Rue Tchoupitoulas, No 27

Bitters Hongrois de Lakach,
ET SCHNAPPS AROMATIQUE
DE SCHIEDAM.

SUPERIEURS à toutes les autres qualités et à tout ce qu'on a vu au Nord comme au Sud. Le monde commercial comprend [illegible] bitters qu'un toute de fortifiant [illegible] employés en [illegible] [illegible] article ordinaire. On ne saurait plus briller [illegible], mais le contenu. [illegible] principal.

14sep— 63, rue Commune.

Baden Springs, Ala.

1er juillet 1865.

LES propriétaires de cet ancien établissement favori, annoncent au public qu'il est réouvert et prêt à recevoir le public. La table sera toujours pourvue de tout ce que le marché peut offrir de mieux. Le prix est modéré. Un bon bateau à vapeur part de Mobile, pour Baden, tous les samedis soir.

[illegible] JAMES CONNOR & Co.

A. M. D'HERA,

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

Importateur de produits de Cuba et marchand de sucres et de mélasses de la Louisiane,

No 16.... RUE St-LOUIS....No 16.

Sucres et mélasses de la Louisiane et de Cuba, toujours en magasin, en lots à la convenance des acheteurs. [illegible]

A VENDRE.

200 Pièces COTONNADES des Attakapas chez A. JACQUET, 21 sept—1m 68 Vieille Levée.

Dr. C. DELERY,

Domicile et Bureau, rue Ste Anne 79, entre Royale et Bourbon.

Consultations de 1 à 3 heures en Français, en Anglais et en espagnol. [illegible]

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR.
201 ...... RUE DE CHARTRES 201